



COMMUNE DE GAVRELLE

62580

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras

ARRETE MUNICIPAL

Portant autorisation temporaire de circulation course de navigation et de **régularité pour véhicules historiques** **62° SLS CLASSIC**

Le Maire de Gavrelle,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment, ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2213-1 à L.2213-6 ;

Vu le code de la route ;

Vu le code de la voirie routière ;

Vu la demande présentée par la **Fondation SLS Classic**, organisatrice d'une course de navigation et de régularité pour véhicules historiques, sollicitant l'autorisation de traverser la commune de Gavrelle le **jeudi 27 août 2026** ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique et le bon déroulement de cette manifestation ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

La **Fondation SLS Classic** est autorisée à organiser le passage d'une course de navigation et de régularité pour véhicules historiques sur le territoire de la commune de Gavrelle, le **jeudi 27 août 2026**, entre **16 h 40 et 19 h 55**.

ARTICLE 2 :

Le passage des véhicules s'effectuera dans le respect du Code de la route. Cette manifestation ne constitue pas une épreuve de vitesse.

ARTICLE 3 :

Pendant toute la durée de la manifestation, les participants devront respecter la signalisation en vigueur ainsi que les prescriptions des services de police ou de gendarmerie. Les autres usagers de la route devront faire preuve de prudence lors du passage des véhicules.

ARTICLE 4 :

L'organisateur prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des participants et des usagers de la voie publique. Il sera responsable de la mise en œuvre des dispositions prévues dans son dossier d'organisation.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 6 :

Monsieur le Maire de la commune de Gavrelle,

Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Vimy,

La Fondation SLS Classic,

Sont chargé chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Gavrelle le 17 juillet 2026

Elodie FREMY, Le Maire





62^e SLS CLASSIC

Administration Communale de Gavrelle
9, Route Nationale
62580 Gavrelle

Weert, 14e Avril 2026

Collège communal,

Fondation SLS Classic organise la **62^e SLS Classic**, une course de navigation et de régularité pour véhicules historiques, du mercredi 26 au samedi 29 août 2026.

Nous sollicitons l'autorisation de traverser le territoire de votre commune jeudi 27 août 2026, ca. 16:40 à 19:55 H.

Veuillez noter que:

- Ce n'est pas une épreuve de vitesse. Les participants empruntent la voie publique et doivent se conformer au code de la route.
- L'événement est soumis à la réglementation de la Fédération Néerlandaise des Rallyes Historiques (NHRF)

Vous trouverez ci-joints:

- Les détails de l'événement;
- La carte sur laquelle figure le tracé de notre l'événement das votre commune;
- Un certificat d'assurance délivré par la NHRF;
- Une déclaration organisationnelle publiée par la NHRF

Nous attendons avec impatience votre réponse positive et restons,

Cordialement,

Stan Kiggen
Responsable pour les autorisations
vergunningen@slsclassic.nl

Fondation SLS Classic

Téléfoon: +31 6 20550882
K.v.K.: 41169109

www.slsclassic.nl
vergunningen@slsclassic.nl

IBAN: NL25ABNA0249303205
BTW nr.: 8029.80.041.B.01



62^e SLS CLASSIC

Détails de l'événement

L'organisateur:

Fondation SLS Classic

Directeur de course:

Peter Rovers, Yolanda Zijl

Adresse de contact:

Stan Kiggen

Responsable des autorisations:

Veldbloemstraat 71

6002CG Weert

+31 6 20550882

Nederland

vergunningen@slsclassic.nl

Intitule de l'événement:

62^e SLS Classic

Fédération (ASN) :

Fédération Néerlandaise des Rallyes Historiques (NHRF)

Nature de l'événement:

Il s'agit d'une course de navigation et de régularité pour véhicules historiques construits avant le 31-12-1978. Ce n'est pas une épreuve de vitesse. Les participants partent "toutes les minutes" et reçoivent de l'organisation un carnet de route contenant des fragments de carte indiquant l'itinéraire à suivre. Les participants parcourent le parcours à une vitesse moyenne que ne dépassera jamais 49,9 km/h durant l'épreuve. La vitesse moyenne à utiliser ser adaptée par l'organisation à la praticabilité du parcours. Sur la plupart des itinéraires, la vitesse moyenne sera comprise entre 40 et 45 km/h.

Toutes les participants doivent respecter scrupuleusement le code de la route en vigueur surplace. L'organisation vérifiera la vitesse à plusieurs reprises pendant l'événement. Les infractions seront sanctionnées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

L'événement démarre à Paris et traversera la France, la Belgique et les Pays-Bas jusqu'à Scheveningen (Pays-Bas).

Longueur totale:

Environ 1.500 – 1.750 km

Dates:

mercredi 26 à samedi 29 août 2026

Nombre de participants:

155 maximum

Fondation SLS Classic

Téléfoon: +31 6 20550882
K.v.K.: 41169109

www.slsclassic.nl
vergunningen@slsclassic.nl

IBAN: NL25ABNA0249303205
BTW nr.: 8029.80.041.B.01



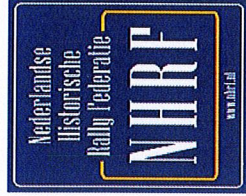
62^e SLS CLASSIC

Commune Gavrelle

Jeu di 27. Août 2026



Rue de Plouvain
D33E3



2026

Adresse de correspondance:

Secrétariat NHRF
Twijnmeer 26
5231 AM Gemonde

E-mail: info@NHRF.nl
www.nhrf.nl

Le NHRF a été fondé
le 13 décembre 2013

No chambre de Commerce:
nummer: 59434465

Declaration d'organisation

Par le présent document, le NHRF (Fédération Néerlandaise Historique de Rallyes automobiles) déclare que l'Organisation membre ci-dessous mentionnée est inscrite au NHRF: de ce fait, la (les) personne(s) civile(s) juridiquement responsable(s) de son comité de direction a (ont) pris connaissance du règlement (*) et accepté les conditions du NHRF.

Cette organisation, en devenant membre du NHRF, déclare s'engager à se conformer au règlement et à respecter les conditions d'organisation imposées par le NHRF. Le NHRF veillera à ce que cette organisation membre suive ses directives et en cas de non-respect ou violation, prendra des mesures adéquates.

ORGANISATEUR

Stich ting Classic SLS

EVÉNEMENT

SLS Classic

11 janvier 2026

No. de membre: NHRF-112

No. Chambre de Commerce: 41169109

P. Visscher
secrétaire NHRF

(*) Le Règlement Standard (SR) peut être lu ou téléchargé sur notre site internet: www.nhrf.nl.

Les objectifs du NHRF sont de promouvoir le sport qu'est le rallye automobile par l'exercice de la lecture et de l'interprétation des cartes de navigation routières lors de manifestations de rallyes d'automobiles historiques au sens large du terme. Le NHRF prendra les initiatives adéquates pour soutenir les objectifs et les intérêts des organisateurs et des participants. Le NHRF prendra des contacts tant avec les autorités locales que nationales ou internationales.

Le NHRF déploie également les activités suivantes:

- la création et la mise à jour d'un Règlement Standard (SR); ce règlement contient toutes les informations utiles pour les organisateurs et les participants. Il constitue la base de contrôle des dispositions légales actuelles pour les autorités;
- le contrôle de l'organisation d'un événement par des organisateurs qui sont membres du NHRF;
- l'établissement du calendrier national annuel des manifestations des membres inscrits;
- proposer une bonne couverture d'assurance collective pour les organisateurs des manifestations.

Le NHRF vise par ses activités à être un partenaire fiable pour toutes les parties impliquées dans l'organisation et le déroulement d'événements de rallyes d'automobiles historiques. Le NHRF of re son soutien lors de discussions courantes ou futures sur la sécurité et l'impact sur l'environnement.